

Burundi : l'opposant Agathon Rwasa dépose sa candidature à la présidentielle

@rib News, 09/05/2015 â€“ Source AFP Agathon Rwasa, principal opposant politique au président Pierre Nkurunziza, a déposé samedi, au siège de la Commission électorale à Bujumbura, son dossier de candidature à la présidentielle du 10 juin au Burundi, a constaté un journaliste. M. Rwasa, chef historique des Forces nationales de libération (FNL), plus ancienne rébellion hutue devenu parti politique, a perdu la direction de son mouvement en 2010, écarté par Jacques Bigirimana, associé à un de ses anciens lieutenants.

M. Rwasa dénonce depuis une manœuvre du pouvoir pour le priver de parti, ce qui le contraint à se présenter en tant que candidat indépendant et l'empêche de tenir des réunions politiques hors des 15 jours de campagne électorale. Je dépose le dossier (...) pour respecter les délais, ce samedi étant la date-limite du dépôt des candidatures, a-t-il déclaré à la presse, ce n'est pas pour valider le processus électoral car la candidature de Nkurunziza viole la Constitution.

L'annonce de la candidature de M. Nkurunziza a un troisième mandat, inconstitutionnel selon ses adversaires, a déclenché le 26 avril un mouvement de contestation, marqué de violences qui ont déjà fait 18 morts. La situation sécuritaire n'est pas au beau fixe, les Imbonerakure sont armés et portent des uniformes de la police, a-t-il souligné en référence aux jeunes militants du parti au pouvoir, qualifiés de milice par l'ONU et accusés d'intimidations et d'exactions contre tous ceux qui s'opposent à M. Nkurunziza, élu en 2005 et réélu en 2010. Comment peut-on faire campagne dans les circonstances actuelles? Comment peut-on espérer que le processus sera apaisé?, s'est interrogé M. Rwasa, suggérant de glisser un peu le calendrier, sans aller au-delà du mois d'août, car il faut qu'on ait un président à ce moment-là. L'actuel mandat du président Nkurunziza s'achève le 26 août 2015, cinq ans après sa prestation de serment. Quatre candidats avaient été enregistrés avant M. Rwasa, par la Commission électorale nationale indépendante (Ceni).